

Apprentissage : le CAC 40 promet des efforts rapides

Le développement de l'apprentissage est un éternel recommencement. En juillet 2009, Nicolas Sarkozy avait reçu 50 grands patrons pour relancer les contrats d'apprentissage et de professionnalisation. Ils avaient promis de recruter en un an 100.000 jeunes en alternance, soit 25.000 de plus qu'une année classique. « Une vraie mobilisation », avait salué l'Élysée. Deux ans après, aucun bilan n'est disponible et le constat d'alors reste d'actualité : alors que l'exécutif mise plus que jamais sur l'alternance pour doper l'emploi des jeunes, les grands groupes disposent de larges marges de progrès.

C'est dans ce contexte que Nadine Morano, ministre en charge de l'Apprentissage, reçoit ce matin 35 représentants de groupes du CAC 40 pour passer à la vitesse supérieure. « La prise de conscience que l'emploi des jeunes doit être une priorité nationale est là. Un cap va être passé », assure-t-elle. Les 35 groupes vont signer une charte formalisant leurs engagements : ils promettent de « fournir leurs meilleurs efforts pour augmenter le nombre d'alternants » et atteindre au plus vite un taux de 4 % d'alternants, conforme au nouveau quota fixé par le gouvernement (3 % auparavant).

L'état des lieux dressé par le ministère témoigne des efforts déjà fournis et de ceux restant à produire. Sur les 35 groupes sondés, le taux moyen d'apprentis atteint 3,2 % (« une agréable surprise », commente le ministère), mais avec de fortes disparités. Douze groupes ont un taux inférieur à 3 % et huit atteignent 4 % ou plus. SFR, Orange, Dexia, L'Oréal, EDF et STMicroelectronics sont en pointe. A l'opposé, Air France, Vallourec, Capgemini et Suez ferment la marche (lire tableau). « Leur retard s'explique aussi parfois par la nature de leurs métiers. L'essentiel n'est pas d'où ils partent mais les efforts à venir »,

tempère le ministère. Plusieurs entreprises avancent des objectifs importants. Accor promet 500 contrats en plus par an, LVMH s'engage à passer en un an de 3 % à 4 % d'apprentis, et Vallourec de 1 % à 3 % d'ici à 2013. Air France promet de doubler rapidement son nombre d'apprentis. Les efforts les plus ambitieux sont affichés par Sanofi-Aventis et Renault, qui veulent passer respectivement de 2,1 % et 2,6 % à 4 % dès cette année. Pour Sanofi-Aventis, cela représente un gros millier de contrats en plus.

D'autres groupes sont moins ambitieux : Pernod-Ricard et Michelin promettent une « augmentation », mais sans la chiffrer ni en définir le calendrier, tandis

« Les engagements sont conséquents. Un cap va être passé. »

NADINE MORANO, MINISTRE DE L'APPRENTISSAGE

que Total évoque juste le maintien à son taux actuel de 3 %.

Nadine Morano juge les objectifs des entreprises « conséquents » et insiste sur le volet « qualitatif » de leurs engagements : accompagnement des alternants, aides au logement, etc. « Il faut aussi faire des efforts en termes d'accès direct à l'emploi à l'issue de l'apprentissage », insiste-t-elle. Exemple : Vinci veut passer de 34 % à 50 % d'embauche d'apprentis à l'issue de leur formation. Schneider Electric promet de remplacer un départ à la retraite sur deux par un jeune. Par ailleurs, les sénateurs ont adopté hier la proposition de loi UMP visant à développer l'apprentissage que les députés avaient adoptée la semaine dernière.

DEREK PERROTTE

E Le taux d'apprentis dans les entreprises du CAC40 sur lesechos.fr/document

LES TAUX D'APPRENTIS DANS LES GROUPES DU CAC 40

EN 2010

